Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 067-246700488-20261120-EL_E_261120_006-AI

La Présidente

ARRETE
PORTANT DELEGATION
DE FONCTION

La Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg,

VU l'article L 5211-9 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du 10 avril 2026, relative à l'élection des vice-présidents·es de l'Eurométropole de Strasbourg,
VU la délibération du 10 avril 2026, relative aux délégations du Conseil à la Présidente,

Arrête

Article 1 :

Madame Céline GEISSMANN, conseillère métropolitaine, est déléguée dans mes fonctions auprès de Monsieur Etienne WESTPHAL, vice-président, en tant que conseillère déléguée en charge :

- des actions de l'Eurométropole en faveur de l'hébergement et de l'accès au logement des personnes sans-domicile fixe ;
- du suivi des actions de l'Eurométropole en faveur de l'accueil et de l'intégration des habitants issus de parcours migratoires.

À ce titre, Madame Céline GEISSMANN est habilitée à prendre toutes initiatives et mesures et à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de ces délégations.

Article 2 :

Cette délégation exclut la signature des conventions ou des contrats avec les sociétés, associations ou autres organismes dans lesquels Mme Céline GEISSMANN représente l'Eurométropole de Strasbourg.

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Céline GEISSMANN, M. Etienne WESTPHAL est habilité à prendre toutes initiatives et mesures et à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de ces délégations.

Publié du 20/11/2026 au 26/03/2027

Ville et Eurométropole
1 parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cedex - France

Téléphone : +33 (0)3 68 98 50 00
Courriel : courrier@strasbourg.eu
Site internet : www.strasbourg.eu

Imprimé sur papier recyclé

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 067-246700488-20261120-EL_E_261120_006-AI

Article 4 :

Le présent arrêté abroge et remplace celui en date du 1er juillet 2026.

Strasbourg, le 20 NOV. 2026

Transmis en préfecture le : 20 NOV. 2026
Publié à compter du : 20 NOV. 2026
Certifié exécutoire le : 20 NOV. 2026
(articles L 2131-1 et 2 du Code général des collectivités territoriales)

Catherine TRAUTMANN

EUROMETROPOLE STRASBOURG 13

Publié du 20/11/2026 au 26/03/2027